



Plainte déposée par la voisine

Par **Murie12**, le **07/09/2019** à **11:21**

Nous sommes Belges et avons une maison de vacances en France. La voisine à déposé une plainte contre mon mari, en disant qu'il est entré chez elle pour arroser les fleurs intérieures et extérieure pour les faire crever.

Nous n'avons connaissance de la plainte depuis une semaine, que par téléphone. La gendarmerie ne nous a encore rien envoyé et à pris la déclaration de mon mari que par téléphone !

Nous nous retourneront contre la voisine. Que faire maintenant ! Attendre ou réagir et comment ?

Merci

Par **youris**, le **07/09/2019** à **12:03**

bonjour,

avez-vous les clefs pour entrer chez votre voisine ?

vous avez été informé de la plainte par téléphone mais par la gendarmerie ou par la voisine ?

il est possible que la plainte soit classée sans suite.

salutations